

Assemblée Générale 2015

Vendredi 17 juin 2016



MISSION LOCALE DU PÉRIGORD NOIR

Siège Social et Pôle Sarlat : Place Marc Busson 24200 SARLAT - T : 05 53 31 56 00 F : 05 53 31 56 34

Mail : missionlocalepnsarlat@wanadoo.fr

Pôle Terrasson : Centre de Ressources - BP 56 - 58 avenue Jean Jaurès - 24122 TERRASSON CEDEX

T : 05 53 50 82 44 - F : 05 53 50 04 98 - Mail : missionlocalepnterrasson@wanadoo.fr

PLAN

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir	3
A. <u>Un outil national décliné en proximité</u>	3
B. <u>Notre association</u>	4
C. <u>Notre zone d'intervention</u>	5
D. <u>Nos partenaires</u>	8
E. <u>Notre organisation</u>	8
Partie 2 : Bilan de l'activité 2015	10
A. <u>Point sur le 1er accueil</u>	10
B. <u>Répartition des jeunes en suivi</u>	11
C. <u>Les contacts</u>	12
D. <u>La demande des jeunes (emploi formation)</u>	13
E. <u>Les propositions faites aux jeunes</u>	13
F. <u>Les solutions mises en œuvre</u>	14
G. <u>Les actions de 2015</u>	18
Partie 3 : Rapport financier 2015	29
A. <u>Le compte de résultat 2015</u>	29
B. <u>Le bilan 2015</u>	32
C. <u>Le prévisionnel 2016</u>	33
Partie 4 : Les orientations 2016	35
Annexes :	36

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir

A. Un outil national décliné en proximité

Les Missions Locales couvrent tout le territoire national. Elles ont pour mission d'aider les jeunes rencontrant des difficultés à résoudre leurs problèmes grâce à des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports et de loisirs, de vie quotidienne.

Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une formation. Le principe d'accueil est la libre adhésion.

Elles existent depuis l'ordonnance du 26 mars 1982, renforcée par la charte des Missions Locales du 12 décembre 1990 et par la circulaire du 18 août 2004, qui détaille le rôle des Missions Locales.

Ainsi la charte énonce : "Les acteurs locaux créent ensemble une mission locale pour que tous les jeunes participent au développement économique et social... L'initiative de cette démarche appartient aux collectivités territoriales... Les partenaires s'engagent, forts de leurs compétences spécifiques, à travailler ensemble... (Ils) organisent les fonctions d'accueil, information, orientation, accompagnement et évaluation. Ainsi, sans être renvoyé d'un guichet à l'autre, chaque jeune construit son propre itinéraire d'insertion et bénéficie d'un accompagnement dans la durée."

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale :

- crée un droit à l'accompagnement vers l'emploi, organisé par l'Etat, ayant pour but l'accès à la vie professionnelle (art L 5131-7 du Code du Travail) qu'il confie pour sa mise en œuvre aux Missions Locales (art R5131-3).

- fait entrer les Missions Locales dans le code du travail comme « organisme concourant au service public de l'emploi » (art L 5314-2).

Le Protocole des missions locales (2000 - 2005 - 2010) vise à asseoir l'unité et l'efficacité du réseau des missions locales, dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs du territoire avec, pour finalité partagée, l'accès de tous les jeunes à l'emploi durable et à une autonomie sociale afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

Depuis 2008, l'Etat prend en compte le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances et permet de substituer aux multiples conventions annuelles, une seule convention pluriannuelle fondée sur la définition d'objectifs et de résultats à atteindre.

L'Etat signe avec chaque Mission Locale une CPO (convention pluriannuelle d'objectif) qui est établie sur plusieurs années et est renouvelable chaque année par avenant. Nous sommes à présent dans une nouvelle génération de CPO qui a débuté en 2015.

La nouvelle génération de CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;
- confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre de cette nouvelle génération qui serait effective en 2017.

Les dialogues de gestion sont au cœur de la CPO, les objectifs doivent reconnaître l'impact et la réalité du contexte économique ainsi que celle du territoire.

Les actions menées et les moyens déployés doivent être déclinés pour chaque offre de service.

Le fonctionnement quotidien des Missions Locales s'inscrit dans le cadre des orientations du Ministère du Travail et de l'Emploi et des collectivités territoriales dont le Conseil Régional d'Aquitaine.

Le quatrième contrat d'objectif avec la Région Aquitaine est en cours depuis 2012 autour d'axes de progrès partagés.

B. Notre association

La Mission Locale du Périgord Noir a été créée le 1^{er} juillet 2003.

Elle appartient au service public de l'emploi (SPE) de la Dordogne. A ce titre, elle participe à la mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, de formation et d'intégration professionnelle des jeunes. Elle est membre actif du SPE Local qui se réunit régulièrement en Périgord Noir, depuis novembre 2009.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

- L'assemblée générale comporte 4 collèges :
 - Collège des élus des collectivités territoriales
 - Collège des services de l'Etat
 - Collège des partenaires économiques et sociaux
 - Collège des associations et des organismes concernés par les jeunes
- Un Conseil d'Administration de 36 membres représente les quatre collèges.
- Un bureau de 12 membres avec des administrateurs délégués par grand thème de la Mission Locale (mobilité, formation, emploi, logement, loisirs, accompagnement social) et par pôle d'intervention géographique sur Terrasson et Sarlat.

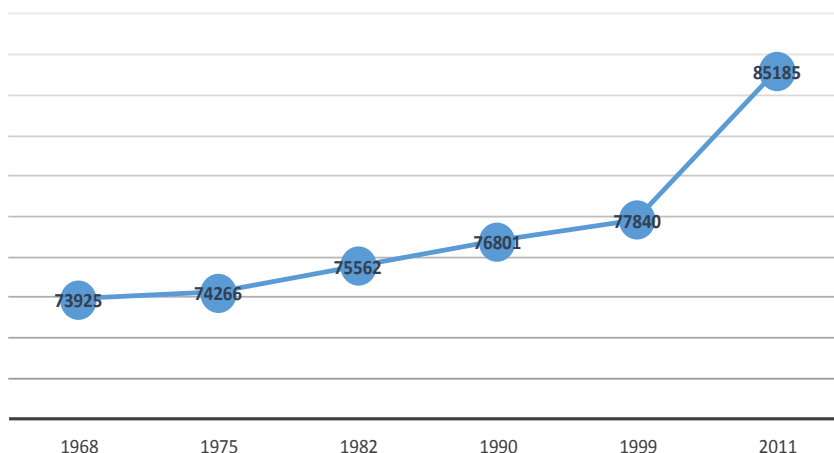
En 2015, le conseil d'administration de la Mission Locale du Périgord Noir s'est réuni 2 fois afin de définir nos priorités et de suivre notre activité. Une forte participation des membres est à noter.

C. Notre zone d'intervention

La Mission Locale du Périgord Noir intervient sur les communes des communautés de communes du Périgord Noir.

Le recensement général de la population 2011 montre une croissance en Périgord Noir entre 1999 et 2011 pour atteindre aujourd'hui 85 185 habitants. On observe donc sur cette période une évolution de + 9,4 % de la population.

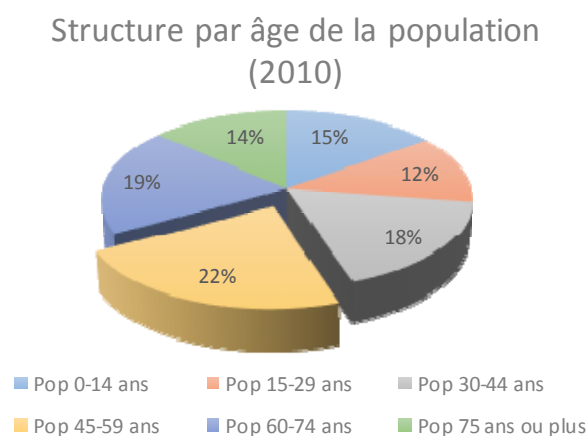
Evolution de la population



Le Périgord Noir enregistre sur la période 1999/2010 un taux d'accroissement annuel de sa population positif à 0,6 %, grâce à un solde migratoire qui compense le solde naturel négatif (+ 0,9 % contre -0,3 %).

Elle se situe ainsi dans l'exacte moyenne de la Dordogne, mais en deçà des chiffres relevés sur la région Aquitaine.

La structure par âge de la population du Pays Périgord Noir (cf graphique ci-dessous) traduit **une sous-représentation des 0-14 ans et, davantage encore, des 15-29 ans (respectivement 15 et 12 % de la population)**. La tranche la plus représentée est celle des 45-59 ans. Un tiers de la population a plus de 60 ans. La population des 15-29 ans a diminué entre 1999 et 2010 de 11 % (1276 individus), principalement pour des raisons d'accès à la formation et au premier emploi.



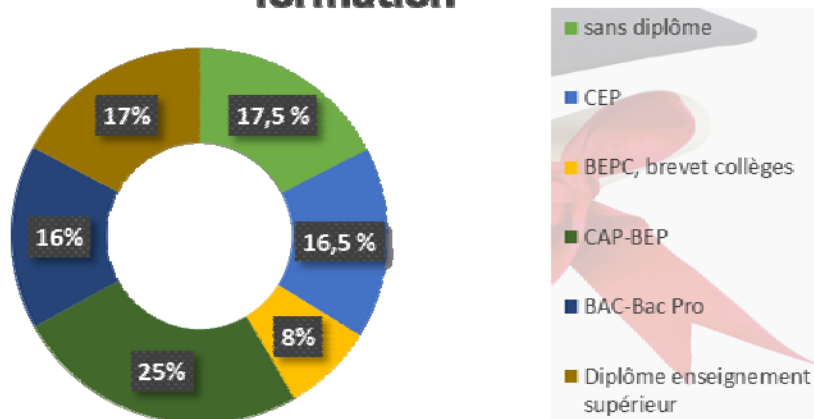
Le niveau d'étude reflète une part moins importante de diplômés BAC + 2 ou plus au sein de la population du territoire que celle retrouvée à l'échelle régionale.

18,1 % des habitants du Périgord Noir non scolarisés disposent d'un diplôme au moins égale à Bac + 2 contre 23,6 % des habitants de la région Aquitaine. Un pourcentage légèrement supérieur à celui observé en Dordogne (+ 0,3 %).

Le pourcentage de non diplômés est également inférieur d'un point à celui du département. La région compte en revanche moins de non diplômés que le Périgord Noir.

L'analyse du niveau de formation de la population non scolarisée révèle une orientation importante vers la formation professionnelle (CAP/BEP) avec 25% de la population non scolarisée. La deuxième classe la plus importante étant les sans diplômes avec 17, 5 %.

Population selon le niveau de formation



Le taux d'activité des 15 - 24 ans sur le territoire du Périgord Noir est proche de celui trouvé au niveau départemental (47 % contre 48,6 % pour la Dordogne) et supérieur à celui régional (42,6 %). On trouve un taux d'activité tout âge confondu très proche aux trois échelles.

	Taux d'activité des 15-24 ans	Taux d'activité moyen sur le territoire
Pays Périgord Noir	47 %	71 %
Dordogne	48,6 %	70,4 %
Aquitaine	42,6 %	71,6 %

Fin 2010 (sources Insee) par comparaison avec le recensement de 1999, il est à noter :

- l'augmentation de + **9,4 %** de l'ensemble de la **population**.
- **une baisse de 11%** des jeunes de 15 à 29 ans
- un **fort taux d'activité** chez les jeunes 15/24 ans du Périgord Noir à **47 %** pour 48,6% en Dordogne, 42,6 % en Aquitaine.

Des permanences d'accueil ont lieu sur 10 chefs-lieux de canton, hors Sarlat et Terrasson où sont implantés des bureaux permanents. Nous avons été amenés, avec la mise en place du programme CIVIS (contrat d'insertion dans la vie sociale), à augmenter et à maintenir notre présence sur les sites délocalisés.

Ainsi, en 2015 nous avons effectué plus de 150 permanences.

Un tableau complet des permanences et des flyers d'information sont envoyés régulièrement aux communes du Périgord Noir, aux communautés de communes et à un large partenariat de la Mission Locale. Il est mis en ligne sur le site www.mdepn.com.

Au-delà de notre présence sur place, les communes et leurs regroupements sont régulièrement informés et font partie de nos relais de communication. Nous les tenons au fait des opérations que nous mettons en œuvre avec nos partenaires : par exemple, pour l'exercice 2015, la journée consacrée aux jobs d'été, les journées de l'apprentissage du mois de juin et de septembre, etc....

D. Nos partenaires

Pour assurer ses fonctions, la Mission Locale s'appuie sur son environnement et doit donc développer et maintenir de nombreux partenariats.

L'Etat, la Région Aquitaine (Nouvelle Aquitaine) contribuent ensemble au fonctionnement de la Mission Locale, aux côtés de Pôle Emploi, du Conseil Départemental de la Dordogne, et des communautés de communes.

Ces coopérations perdurent notamment avec les conventions de cotraitance et avec les actions que nous organisons en complémentarité avec Pôle Emploi.

La Mission Locale est membre du conseil d'administration de la Maison de l'Emploi avec laquelle elle travaille sur différentes actions : semaine de l'orientation, journées de l'emploi, mobilité des jeunes, espace saisonniers...

Un travail partenarial suivi est effectué avec les centres de formation, les associations, les structures sociales, les entreprises, les organismes consulaires... Cette collaboration apporte des résultats positifs au service des jeunes suivis.

E. Notre organisation en 2015

La Mission Locale exerce les fonctions qui lui sont confiées grâce à une équipe de 13 personnes au service des jeunes et des entreprises.

➤ Pôle Terrasson :

Centre de ressources et de développement du Terrassonnais - 58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON (05.53.50.82.44)

Chargée d'animation	Annissa BADJI
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Katia FEYDEL Michèle RODRI GUEZ
Chargée de projet	Candice VALLIER

➤ Pôle Sarlat :

Maison de l'Emploi – Place Marc Busson – 24200 SARLAT (05.53.31.56.00)

Chargée de documentation	Laure BONNEAU (congé parental) Anne Sophie BEAUJON
Assistante de gestion	Evelyne DUMAS
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Florence DELMAS Sylvie GUEZENEC
Chargée de projet	Patricia LEBON

- Deux conseillères dédiées au dispositif Garantie Jeunes : Sarah COUSTILLAS et Virginie CHAUVETEAU
- Une responsable de secteur : Maryse BRIERE
- Une directrice : Anne GUIBERT

La Mission Locale est ouverte 12 mois sur 12 à Sarlat et à Terrasson.
Elle accueille en continu et sur rendez-vous toute l'année.

Partie 2 : Bilan de l'activité 2015

Les outils proposés dans notre nouveau système d'information Imilo , ne nous fournissent pas les même indicateurs qu'auparavant.

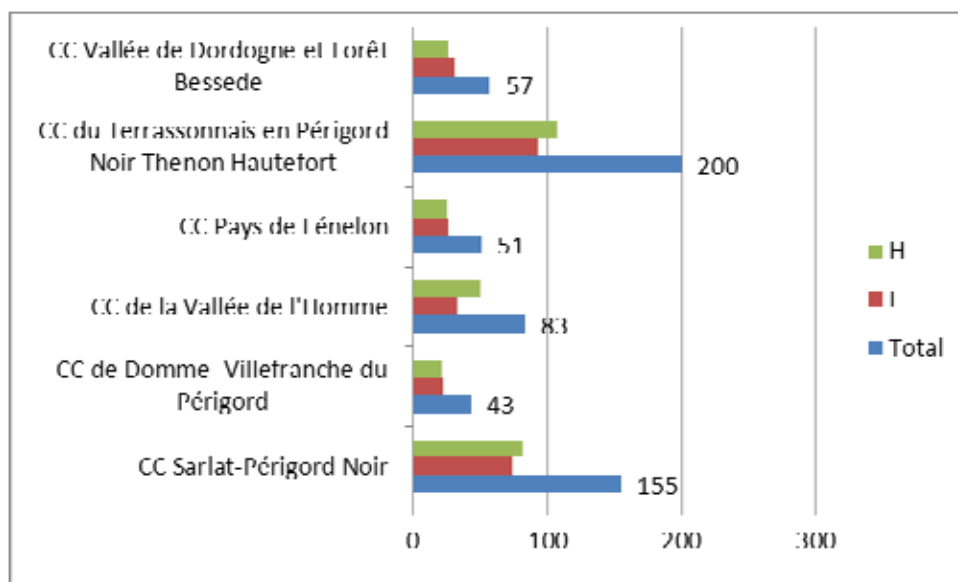
Ainsi, certaines comparaisons ne sont plus possibles avec les années antérieures.

Année	Nombre de 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes accompagnés	Nombre de jeunes en contact
2015	589	1382	1610

A Point sur le 1er accueil

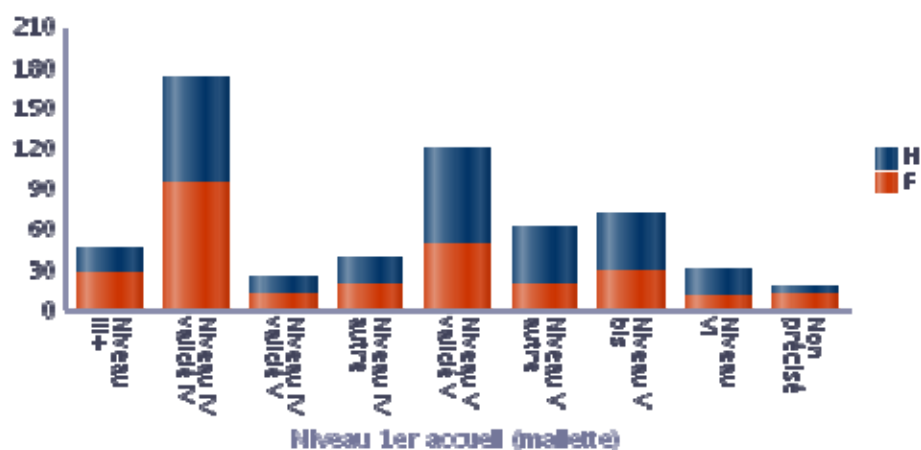
Depuis 2008, on observe une augmentation des jeunes hommes en 1er accueil et en suivi. Les jeunes femmes en premier accueil ne représentent plus que 47,3 % en 2015 (contre 59,2% en 2008).

Ainsi, la répartition des 589 jeunes en 1er accueil en 2015 est la suivante :



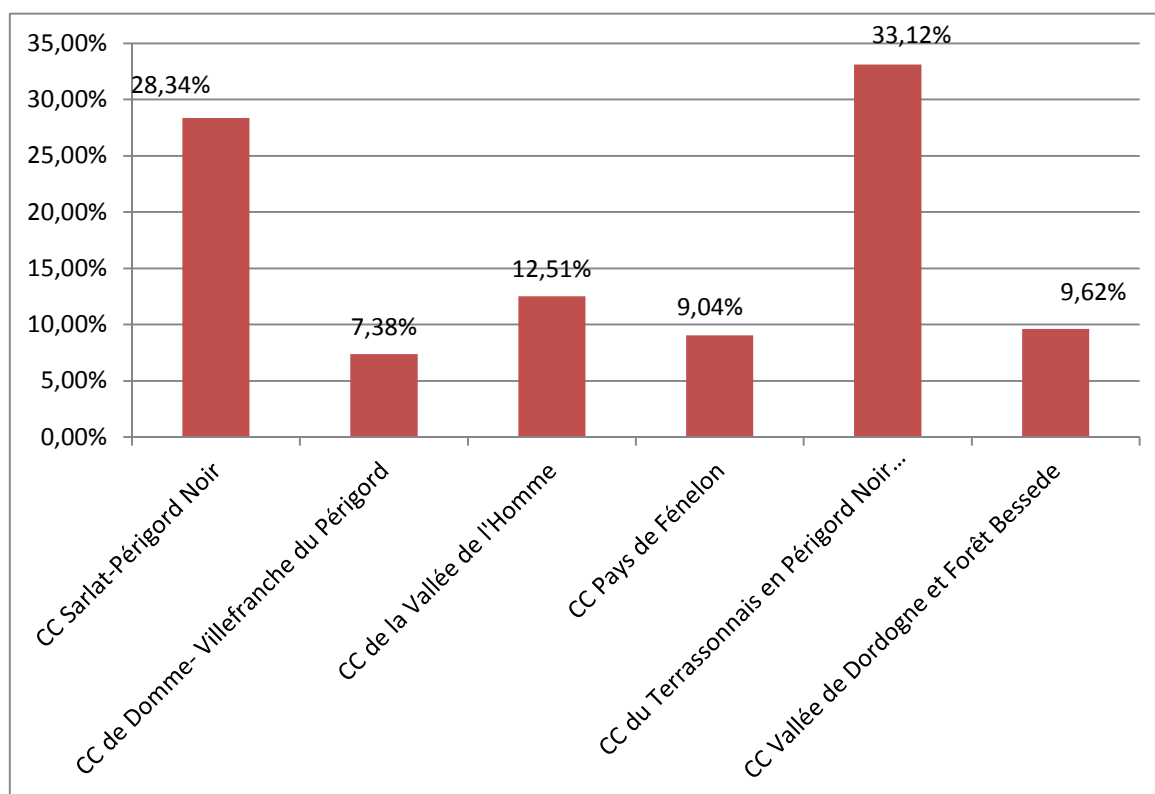
Le nombre de jeunes en premier accueil de niveau VI et V Bis représente 18 % des accueils.

La moitié des jeunes reçus en 1^{er} accueil ont un niveau inférieur ou égal à V (CAP, BEP validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme).



B. Répartition des jeunes en suivi

1/ par communauté de communes

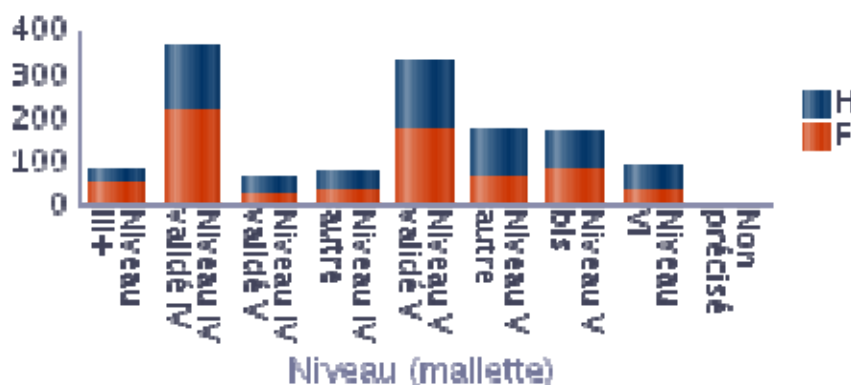


En 2015, ce sont 1 610 jeunes qui ont été en contact avec la MLPN pour 6699 15/24 ans présents sur le territoire, soit 24 % des jeunes 15/24

Par rapport au nombre des jeunes actifs 15/24 ans qui étaient 3148 en 2010 (Insee RGP 10),

le « taux de pénétration » de la Mission Locale est de 51%.

2/ par niveau d'études et par sexe



niveau V : CAP/BEP (validé ou non) ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme

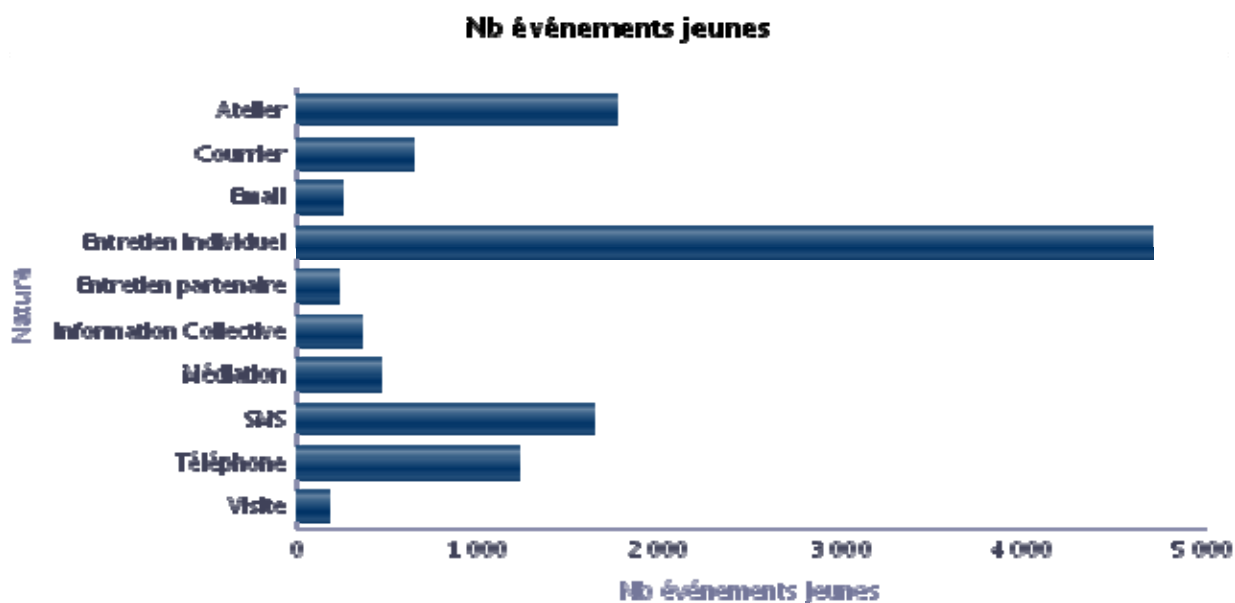
57% ont un niveau inférieur ou égal à V (cap, bep validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme).

Les jeunes femmes en suivi représentent 50,3 % en 2015 contre 51,5 % en 2014

De 2008 à 2015, on observe une baisse de 10 %.(le public féminin en suivi représentait 60,6 % du public.)

C. Les contacts

Nature	Nb de contacts	Jeunes concernés
Atelier	1768	203
Courrier	646	382
Email	261	168
Entretien individuel	4721	1327
Entretien partenaire	234	141
Information Collective	370	230
Médiation	461	246
SMS	1647	853
Téléphone	1239	598
Visite	179	123
Total général	11 526	1 620



D - La demande au niveau de l'emploi et de la formation

	Famille métier recherché
1	Famille non définie (besoin de travailler un projet prof)
2	Hôtellerie restauration tourisme loisirs et animation
3	Commerce vente et grande distribution
4	Service à la personne et à la collectivité
5	Construction bâtiment et travaux publics

Ce classement est dans le même ordre qu'en 2014.

Lorsque le métier est non défini, cela signifie que le travail d'accompagnement concernera pour une grande partie la construction d'un projet professionnel et sa validation.

La demande du jeune évoluera donc vers une famille définie du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) codification initiée par Pôle Emploi et renouvelée en 2010.

E. Les propositions faites aux jeunes:

Près de 12000 propositions en 2015.

Plus de 50 % des propositions touchent l'accès à l'emploi.

Thème acte service	Nb propositions
Accès à l'emploi	50,5%
Citoyenneté	5,4%
Formation	18,2%
Logement	1,8%
Loisirs, sport, culture	0,1%
Projet professionnel	16,8%
Santé	7,2%
Total général	100,0%

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions aux jeunes pour pouvoir les intégrer dans des situations actives. La présence et l'accompagnement au plus près des jeunes sont donc importants face au contexte économique actuel.

Il est notamment indispensable d'accompagner les parcours avec des aides à la mobilité, à l'alimentation... (cf le Fonds d'aide aux jeunes et le Fonds d'insertion professionnel des jeunes FIPJ).

F. Les solutions mises en œuvre :

Entre 2014 et 2015, on observe une baisse de 9% du nombre des situations emploi avec 846 contre 929 en 2014.

Au regard de l'accès à la formation : 10 % de situation en moins par rapport à 2014 pour 358 formations au total.

Mais une forte augmentation au niveau des périodes d'immersion en entreprise qui passent de 120 à 217 soit + 80%.

En 2015, **1276** solutions ont été enregistrées.

- ❶ : 358 formations
- ❷ : 72 contrats en alternance
- ❸ : 846 emplois

① : Les formations

	Total
Conseil régional	238
Formation autre, armée	6
Financement spécifique	111
Formation Pôle Emploi, Agefiph	3
	358

72 formations qualifiantes :

Top 5 Familles du métier préparé en formation en 2015
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
SANTÉ
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
TRANSPORT ET LOGISTIQUE

② : Les contrats en alternance

Contrat d'apprentissage	57
Contrat de professionnalisation	15
Total	72

Top 5 Familles du métier exercé
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
INSTALLATION ET MAINTENANCE
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX

L'accès à l'alternance : un certain maintien

2011 ↘ 86 contrats signés : 71 contrats d'apprentissage et 15 contrats de pro.

2012 ↘ 87 contrats signés : 62 contrats d'apprentissage et 25 contrats de pro.

2013 ↘ 86 contrats signés : 71 contrats d'apprentissage et 15 contrats de pro.
 2014 ↘ 84 contrats signés : soit 66 contrats d'apprentissage et 18 contrats de professionnalisation.
 2015, 72 contrats signés : soit 57 contrats d'apprentissage et 15 contrats de professionnalisation.

Ces jeunes entrés en apprentissage représentent **5 % des jeunes suivis en Périgord Noir** par la Mission Locale pour une moyenne de 4,1% en Dordogne et 3,7% en Aquitaine.

Le maintien observé sur l'alternance résulte d'une mobilisation importante de la ML, d'une construction partenariale avec les CFA confirmée et de l'existence sur Sarlat d'une section d'apprentissage dans le secteur du bâtiment avec l'installation d'une plateforme de formation au service des jeunes et des entreprises du territoire.

③ : Les emplois

Ci-dessous les catégories de contrats de travail signés en 2014 et 2015 (source P3 et I milo) :

Type de situation EMPLOI	Evolution en %	2015	2014
CDI	-52,17%	22	46
CDI temps partiel	-75,00%	6	24
CUI CIE (contrat initiative emploi en CDI)	500,00%	6	1
CDD	-15,49%	180	213
CDD intérim	23,84%	348	281
CDD saisonnier	-51,96%	98	204
CDD temps partiel	70,00%	51	30
CAE (Contrat d'acc. dans l'emploi)	-46,15%	14	26
CDD insertion	42,11%	27	19
Autre contrat de travail et création entreprise	-50,00%	5	10
CDD emploi d'avenir secteur non marchand	18,03%	72	61
CDD emploi d'avenir secteur marchand	400,00%	4	
CDI emploi d'avenir secteur non marchand	33,33%	4	3
CDI emploi d'avenir secteur marchand	-18,18%	9	11
Total	-8,93%	846	929

On observe une baisse de 8,9 % au niveau des emplois avec un impact particulièrement fort au niveau des CDI mais en 2014 nous avons un effet Lascaux 4 qui ont été signé pour le chantier.

Secteurs professionnels des emplois occupés par les jeunes en 2015

Top 5
Familles du métier exercé tout contrat
INTERIM FAMILLE NON DEFINIE
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
INDUSTRIE
SERVICE LA PERSONNE ET COLLECTIVITE

Pour les situations d'emploi se trouvant en famille de métier « non précisé », ceci correspond à de l'intérim sur des postes peu qualifiés.



emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Depuis 2013, la Mission Locale s'est organisée avec ses partenaires (Pôle Emploi, Cap Emploi, Direccte UT Dordogne) pour mettre en place et animer une cellule opérationnelle locale. Chaque semaine les partenaires se réunissent pour étudier les projets de poste déposés par les employeurs et travailler sur le plan d'action de mise en œuvre de la mesure.

Notre intervention :

↳ Préalablement à la signature de l'emploi d'avenir :

- organisation du contact employeur et de l'information auprès des jeunes
- appui aux employeurs pour la définition du poste et du parcours d'insertion et de qualification
- recueil et qualification des offres
- suivi des offres et des mises en relation

↳ Contractualisation :

- montage de la demande d'aide financière
- appui à la formalisation des engagements réciproques (jeune, employeur, Mission locale)

↳ Accompagnement du parcours :

- évaluation suivi de la période d'essai
- bilan d'intégration à 3 mois
- suivi régulier du déroulé du contrat et de la mise en œuvre de la formation. Les employeurs ou les jeunes peuvent solliciter la Mission Locale à tout moment.

↳ Préparation des sorties depuis 2015

**Pour 2015, l'objectif de 89 a été atteint à près de 98% avec 87 contrats signés.
Ainsi ce sont 240 jeunes entrés en emploi d'avenir depuis le début du dispositif**

Ce dispositif nécessite un suivi régulier notamment sur les engagements de formation.

Ainsi le contact avec les entreprises est en augmentation.

En 2015 : plus de 200 entreprises sont en relation avec la Mission Locale pour plus de 600 contacts.

Ces contacts concernent autant la mise en place des projets de recrutements que le suivi dans l'emploi (mise en place et réalisation des engagements formation, suivi du parcours du jeune). On constate un fort besoin de médiation, auquel la Mission Locale répond dans les limites de ces champs d'action, ce qui impacte lourdement le nombre d'interventions.

G. Les actions de 2015

1/ Etat : Signature de la troisième CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) 2015/2018

La CPO a été établie et est renouvelable chaque année par avenant suite à un dialogue de gestion avec les services de l'Etat.

La nouvelle génération de CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- **Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;**
- **confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.**

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre de cette nouvelle génération qui serait effective en 2017.

2/ La Garantie Jeunes en Périgord Noir

Conclue sous la forme d'un contrat réciproque d'engagements entre un jeune bénéficiaire et une mission locale pour une durée d'un an, pouvant faire l'objet d'un renouvellement sur avis motivé de la commission d'attribution et de suivi, la Garantie Jeunes propose un programme d'accompagnement **basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et d'une pluralité des mises en situation professionnelle afin d'accéder à l'autonomie.**

La Garantie Jeunes cible des jeunes de 18 à 25 ans prioritairement en situation de vulnérabilité qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation, sans condition liée au niveau de qualification. Une condition de ressources est posée à l'entrée.

Les dossiers de candidatures sont proposés à un comité local mensuel qui émet un avis puis ils sont validés par une commission départementale.

Le jeune reçoit une **décision préfectorale** lui signifiant son entrée prochaine sur le dispositif.

Le jeune doit être motivé et volontaire pour accéder à un emploi.

Les jeunes et la Mission Locale signent un contrat d'engagement pour un an, renouvelable 6 mois maximum. Les jeunes s'engagent dans un accompagnement renforcé avec une alternance de temps collectifs et individuels obligatoires.

Annexe fiche de proposition d'entrée en GJ
Outil d'aide à la décision

Rappel des critères du cahier des charges

<p>Critères réglementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeune de 18 à 25 ans • NEET : ni en emploi, ni en formation, ni étudiant • Autorisé à travailler • Niveau de ressources ne dépassant pas le montant du RSA pour une personne seule ou sans soutien financier 	<p>Critères pour attester de l'engagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Motivé et volontaire pour travailler • Ayant besoin d'un accompagnement global pour accéder à l'autonomie
---	---

Démarche d'analyse des critères Garantie Jeunes

1.1 Examiner les critères essentiels pour apprécier le ciblage du public

- Age du jeune
- Situation de NEET
- En capacité de travailler
- Historique d'accompagnement : années de suivi en mission locale, dispositifs suivis, ...
- Situation de précarité et vulnérabilité :

1. Appréciation globale de la vulnérabilité selon toutes ses composantes

2. Démarche à adopter pour évaluer le niveau de précarité

<p>Jeune cohabitant Jeune chez ses parents ou sous tutelle ou bénéficiant d'un soutien familial</p>	<p>Foyer en situation précaire Bénéficiaire du RSA</p> <p>Sans soutien financier Surendettement, faibles revenus... Logique de « reste à vivre »</p> <p>Jeune en rupture familiale Jeune hébergé mais en rupture</p>	<p>Justificatif de domicile</p>	<p>Pièces justificatives</p> <p>Attestation de bénéficiaire du RSA</p> <p>Ou Tout élément justifiant de la situation précaire du jeune : attestation non imposition/ surendettement / chômage...</p> <p>Ou Engagement de détachement fiscal</p>	<p>Copie de l'attestation de CPAM mentionnant l'adresse du centre & Attestation sur l'honneur des ressources déclarées & Relevé d'identité bancaire d'un compte au nom du jeune (livret A accepté)</p>
<p>Jeune décohabitant Jeune chez un tiers avec lien de dépendance, SDF, hébergé à l'hôtel ou autre logement précaire...</p>	<p>Sans soutien des parents Non hébergé et sans lien familiale</p> <p>Avec soutien des parents Analyser les revenus de la famille pour vérifier que la situation est comparable à un jeune cohabitant d'un foyer pauvre ou sans soutien familial</p>	<p>Ou bien Document attestant la décohabitation</p> <p>Accueil CCAS, attestation association suivant le jeune...</p>	<p>Pièces justificatives</p> <p>Dernier avis d'imposition ou de non imposition ou avis/ engagement de détachement fiscal</p> <p>Ou Tout élément justifiant de la situation précaire du jeune : attestation de non imposition/ surendettement / chômage...</p>	

Les attendus du cahier des charges :

Accompagnement intensif et personnalisé (6 semaines en collectif à temps plein, puis accès à l'entreprise par le biais d'immersions et maintien d'un suivi individuel pendant 12 mois).

Développer un partenariat avec les acteurs économiques dans une démarche de coopération et d'échanges. Effectuer un suivi dans l'emploi.

Conséquences pour la mission locale :

Nécessité de deux conseillers dédiés à cette action. Renforcer ce binôme par une coordination et un soutien administratif (redéploiement de ressources internes).

**66 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2015 en Périgord Noir.
Nous avons atteint 76 % de l'objectif annuel des 86 entrées au 31 décembre.**

A ce jour, le repérage s'est fait essentiellement par la ML et depuis fin 2015, nous organisons des informations collectives avec Pôle Emploi.

Nous participons également à la plateforme de repérage jeunes du conseil départemental.

Les objectifs de mises en situations professionnelles (emploi et stage) restent difficiles à atteindre (objectif minimal 80 jours en entreprise par an et par jeune) mais nous constatons de réelles évolutions personnelles des jeunes sur leurs capacités d'expression et leur niveau d'autonomie.

Du côté suivi administratif, le cofinancement de la Garantie Jeunes par les Fonds européen IEJ de manière rétroactive sur 2015, accentue encore la charge administrative.

Profil des jeunes entrés en 2015 :

55% d'hommes

70% de 18/21 ans

83% de niveau 5 et infra

48% n'ont aucun moyen de locomotion
contre 37% des jeunes en accompagnement

Niveau	18-21		22-25		total
	F	H	F	H	
Niveau IV validé IV	3		1	1	5
Niveau IV validé V	1			1	2
Niveau IV autre	1		1	2	4
Niveau V validé V	5	6	3	3	17
Niveau V autre	3	2	1	2	8
Niveau V bis	8	10	2	2	22
Niveau VI	1	6		1	8
Total général	22	24	8	12	66

Un programme renforcé alliant le collectif et l'individuel

42 contacts en moyenne par jeune en GJ contre 8 pour l'accompagnement classique

46,9 propositions en moyenne par jeune en GJ contre 9 pour l'accompagnement classique.

Thème acte service	Nb propositions	%
Accès à l'emploi	1276	43,9%
Citoyenneté	484	16,7%
Formation	28	1,0%
Logement	57	2,0%
Loisirs, sport, culture	23	0,8%
Projet professionnel	573	19,7%
Santé	465	16,0%
Total général	2906	100,0%

Entrées en situation

Catégorie situation	Détail	Nb
Contrat en Alternance		2
ss-total		2
Emploi	CDD	92
ss-total		92
Formation		1
	Adaptation	27
	Mobilisation	2
	Pré-qualification	2
	Qualification	2
ss-total		34
Immersion en entreprise		93
ss-total		93
Scolarité		1
ss-total		1
Total général		222

Il est à noter que sur 2015, plus de **86 %** des jeunes présents en GJ ont démarré une situation professionnelle contre **67,6%** des jeunes présents sur la 2^{ème} vague du programme au national.

3/ Travaux avec le Conseil Régional d'Aquitaine

Mise en place pour 2015 d'une année complémentaire au Contrat d'objectifs 2012/2013 autour de 5 axes de travail :

Axe 1 - Créer les conditions d'une orientation choisie et réaliste

Axe 2 - Sécuriser les parcours d'accès à la qualification

Axe 3 - Créer les conditions d'une prise en compte des jeunes les plus en difficulté s'inscrivant dans la stratégie régionale « nouvelle chance »

Axe 4 - Permettre l'accès à l'emploi et à la qualification par le développement et la sécurisation des parcours en alternance

Axe 5 - Contribuer à l'animation territoriale de la politique régionale de formation

4/ Le programme CIVIS : contrat d'insertion dans la vie sociale

Issu de la Loi de Cohésion Sociale, le programme CIVIS a été mis en œuvre par la Mission Locale en 2005.

Il permet de contractualiser l'engagement entre le jeune et la Mission Locale (mobilisation renforcée de chacun) pour aboutir à l'insertion sociale et professionnelle durable.

105 jeunes ont intégré le dispositif en 2015.

Les démarches des jeunes sont facilitées par une allocation ponctuelle en l'absence de toutes ressources et par le Fonds d'Insertion Professionnelle des Jeunes.

5/ FIPJ 2015 (fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes)

Une enveloppe de 3925 € a été confiée en gestion à la Mission Locale pour 2015 : 122 bénéficiaires différents en aides directes aux jeunes essentiellement sur un appui alimentaire.

6/ Signature de la convention locale avec Pôle Emploi et accompagnement PPAE (parcours personnalisé d'accès à l'emploi)

Nous avons signé une nouvelle convention avec Pôle Emploi fin 06/2015 définissant notre projet local de collaboration.

Un plan d'action commun est travaillé et suivi sur l'année avec des rencontres régulières avec les directeurs des deux agences Pôle Emploi de Sarlat et de Terrasson.

Ce sont 205 jeunes qui ont intégré un suivi avec la Mission Locale.

7/ Poursuite du Sarlat Emploi

Outil de communication sur les offres d'emploi distribué chez les commerçants à destination des demandeurs d'emploi et des employeurs potentiels.

Une information ponctuelle sur notre actualité ou sur celle d'un de nos partenaires est mise en avant en première page.

Plus de 16 000 exemplaires ont été distribués sur 2015.

8/ Les ateliers de la Mission Locale

En 2015, ce sont plus de 250 jeunes qui en ont bénéficié.

Atelier Emploi Presse Multimédia

Atelier CV

Atelier Internet

} Accès libre ou accompagné aux outils en lien avec les techniques de communication au service de la recherche d'emploi sur les 2 pôles de la Mission Locale

9/ EMA Espace Métiers d'Aquitaine Périgord Noir sur Sarlat et Terrasson en co portage avec la Maison de l'emploi

Cette action est proposée par Aquitaine Cap Métiers en lien avec le Conseil Régional d'Aquitaine.

Mise en place des ressources d'information au sein des 2 pôles de Sarlat et Terrasson autour des 7 pôles :

- 1/ Choisir un métier
- 2/ trouver sa formation
- 3/ Rechercher un emploi
- 4/ Connaître ses droits
- 5/ Explorer pour mieux s'orienter
- 6/ Créer son activité
- 7/ Lire la presse

Ceci se fait en coordination avec les partenaires locaux. Ainsi, un comité de pilotage est mis en place pour définir le plan d'action semestriel de l'EMA.

Pour 2015, les réunions ont eu lieu :

- le 12 juin à Salignac dans les locaux de la MFR pour un bilan 1 er semestre et définition des objectifs 2d semestre
- le 9 décembre au collège de Saint Cyprien pour un bilan second semestre 2015 et définition des objectifs 2016.

Ces réunions sont bien suivies par les partenaires et permettent l'articulation d'un plan d'action partagé, publié à destination des publics.

La MLPN organise ces actions ou participe à leur organisation.

(Voir en annexe p.41 le compte rendu 2015)

Les objectifs d'un Espace Métiers Aquitaine

- Assurer un premier niveau d'accueil et d'information à l'ensemble des publics.
- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel adapté.
- Découvrir des secteurs et des métiers ignorés
- Mobiliser les employeurs et entreprises pour développer la connaissance des métiers et faciliter les liens avec le monde économique et les enjeux de territoire.
- Stimuler l'envie de formation en offrant aux publics un cadre agréable d'écoute, de soutien en diffusant des informations adaptées aux besoins identifiés.
- Rendre lisible et accessible l'offre de formation régionale, toutes voies confondues.

- Répondre à l'objectif de formation tout au long de la vie en donnant davantage de visibilité aux dispositifs existants (VAE, DIF...).

10/ Bourse de l'emploi

Action coordonnée localement, en lien avec Pôle Emploi, et avec les travaux de la Maison de l'emploi (notamment dossier GTEC) la Mission Locale gère une bourse de l'emploi.

Ce contact direct avec l'entreprise permet d'organiser et de développer la connaissance de l'équipe sur les besoins des entreprises locales au service des jeunes.

Nous poursuivons l'appui aux recrutements notamment dans le secteur de l'agroalimentaire.

Bourse de l'emploi de la MLPN												
Offres à pourvoir collectés par la bourse de la Mission Locale	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Année 2014	29	67	77	119	41	69	86	23	33	17	19	18
<i>cumulé</i>		96	173	292	333	402	488	511	544	561	580	598
Année 2015	30	36	93	49	49	71	36	35	29	16	15	7
<i>cumulé</i>		66	159	208	257	328	364	399	428	444	459	466
Comparaison évolution 14-15	-22,07%											

Nous avons une baisse de 22% du nombre de poste à pourvoir, dû aux postes en industrie.

La diffusion de l'information de ces offres se fait sur le site internet de la MDE (www.mdepn.com), dans les parutions de la Mission Locale

11/ Opérations apprentissage 2015 :

Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi:

- organisation d'un forum dédié à l'apprentissage le 10 juin
- affichage et mise à jour des offres d'apprentissage en continu
- travail concerté tout le long de l'année entre les CFA et les Missions Locales de Dordogne

Outre la journée traditionnelle de juin :

Organisation d'une présentation du dispositif de l'apprentissage, des filières de formation, des offres disponibles et un accompagnement à la recherche (notamment grâce à un appui aux techniques de recherche d'emploi.) le 29 septembre.

Plus de 100 jeunes ont participé à la bourse de l'apprentissage

72 jeunes du Périgord Noir ont signé un contrat en alternance dont 57 contrat d'apprentissage en 2015 contre 66 en 2014.

Il est à noter qu'en février 2011, une nouvelle convention a été signée entre les 5 Missions locales de Dordogne et les 8 CFA du 24. Elle est complémentaire à la précédente de 2008 et intègre le dispositif prépa (outil d'accès à l'apprentissage développé par le Conseil Régional d'Aquitaine)

12/ Gestion d'un parc de location de cyclomoteurs

8 mobylettes sont louées à la demande du public, directement auprès de la Mission Locale sur Sarlat ou Terrasson, suivant les disponibilités et les réservations.

Il y a eu 33 contrats de location d'une durée de deux semaines à 5 mois, essentiellement pour occuper des emplois.

A total en Périgord Noir une vingtaine de mobylettes sont à disposition sur 8 points : Belvès, Carlux, Montignac, Salignac, Sarlat, Thenon, Terrasson et Villefranche du Périgord.

13/ Participation à l'action régionale autour de la mobilité des jeunes



En juillet 2014 la MLPN a répondu à un appel à projet du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse intitulé « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » porté par l'ARML Aquitaine (Association régionale des missions locales)

Ce projet appelé « BOUGER TRAVAILLER » a pour objectif général « d'accroître la mobilité vers l'emploi des jeunes accompagnés par les ML en outillant les pratiques de diagnostic et d'accompagnement des conseillers, pour faire évoluer le regard des jeunes sur leur mobilité et leurs pratiques des déplacements ».

L'ARML a fait le choix de travailler avec l'association MOUVANCES, qui existe depuis 2008 et est issue d'une expérience d'auto-école associative. Elle œuvre pour l'essai d'actions à destination du public en formant les acteurs et les professionnels aux problématiques transversales des mobilités.

Ainsi, en 2015 la MLPN a :

- Formé un conseiller aux diagnostics et ateliers mobilité MOUVANCE
- Réalisé 64 diagnostics mobilité des jeunes accompagnés permettant de faire le point sur leurs atouts, leurs freins et d'effectuer des préconisations pour accroître leurs capacités de déplacement
- Procuré un appui à l'utilisation de 2 roues pour 28 jeunes

14/ Participation et coorganisation d'actions emploi



La Mission Locale participe à des actions de promotion de l'emploi local à travers la mise en place de forums avec Pôle Emploi et la Maison de l'emploi. Ces journées au printemps sont l'occasion d'une rencontre directe avec les entreprises et les secteurs professionnels qui recrutent.

Au printemps 2015, entre Sarlat et Terrasson ce sont plus de 800 personnes qui se sont déplacées dont près d'un tiers de jeunes de moins de 26 ans .

Ainsi, avec ces forums la Mission Locale bénéficie d'un outil indispensable à la mobilisation de son public.

15/ Les jobs d'été

Dans le cadre de l'opération nationale menée par le Ministère Jeunesse et sports en partenariat avec les BIJ/PIJ, les relais de service public, Pôle Emploi et l'Espace Saisonniers, la Mission Locale a organisé une journée qui s'est déroulée simultanément le 22 avril 2015 sur huit points en PN à : Sarlat, Terrasson, Salignac, Hautefort, Montignac, Belvès, Thenon et Carlux .

165 jeunes ont participé.

Étaient proposées :

- Plus de 70 offres d'emploi dites « jobs d'été » en PN étaient proposées à cette occasion,

La particularité de cette édition 2015 était le partenariat mis en place avec l'espace saisonnier, l'association Infodroits et le Service de la Santé au travail. Une quinzaine de futurs saisonniers ont pu assister à 2 présentations orales concernant le droit du travail et les risques professionnels. Infodroit est resté toute la journée à disposition du public afin de répondre aux questions juridiques.



16/ Permanences cantonales

Affichage à l'avance des dates de permanences avec une fiche explicative à disposition dans les mairies, auprès de relais partenaires.

Sur 2015, nous avons effectué sur le Périgord Noir plus de 150 permanences.

17/ Accompagnement des jeunes placés sous-main de justice

Nous nous sommes associés au niveau départemental avec les Missions Locales de Dordogne dans le cadre d'une action pour les jeunes sous-main de justice en partenariat avec le SPIP 24 (service pénitentiaire d'insertion et de probation)

18/Participation à l'outil formation en Périgord Noir avec un volet alternance.

Une plateforme de formation (un espace de formation interprofessionnelle pour la performance du bâtiment, la transmission des savoir-faire et le développement de l'alternance) a vu le jour sur Sarlat en début 2013.

Depuis, la Mission Locale participe à la mobilisation du public sur cette opportunité locale en organisant un recrutement coordonné.

La programmation régionale contribue à la mise en place d'une véritable filière de formation autour du bâtiment (consacrée à la transmission des savoirs faire dans la restauration du patrimoine) en Périgord Noir avec notamment l'articulation de période de préqualification.

19/ Participation à la plateforme des décrocheurs mise en place en Périgord Noir.

20/ Intervention auprès de classes « terminales » au sein du lycée de Sarlat : techniques de recherche d'emploi et information alternance....

21/ Mise en place de l'accord National Interprofessionnel du 7 avril 2011 concernant **l'accompagnement des jeunes décrocheurs dans leur accès à l'emploi.**

22/ Participation aux travaux de la convention territoriale globale signée entre la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et la CAF sur les

thèmes : de la jeunesse, de l'insertion professionnelle/formation et sur le logement.

23/ Poursuite de l'expérimentation : Projet de colocation

Pour tenter de répondre au besoin de logement, Dordogne Habitat et la Mission Locale du Périgord Noir ont défini un projet de colocation sur la résidence du Pouget proche de l'Ifas (Ecole d'aide-soignante) et sur la résidence de la Trappe à proximité de la plateforme de formation installé à Sarlat.

Dordogne Habitat réserve 2 logements de type 6 à un public identifié par les partenaires.

Ces jeunes seront directement locataires de Dordogne Habitat, avec un loyer mensuel entre 150€ et 170 € ouvrant droits à l'APL selon leur situation individuelle. La durée correspond au temps de la formation.

Dordogne Habitat prend en charge les travaux d'adaptation des logements, de rafraîchissement et l'équipement de la cuisine (frigorifère, gazinière).

La Mission Locale du Périgord Noir a recherché les financements pour l'équipement mobilier des logements auprès de la CAF de la Dordogne, de la commune de Sarlat, de l'intercommunalité, des clubs service de Sarlat (le Lions Club et le Rotary).

Le dispositif existe depuis août 2012.

A la fin 2015, nous avons comptabilisé une cinquantaine de demande cumulée.

A la fin 2015, les 8 chambres sont occupées et des demandes d'intégration sont en cours.

Au-delà des élèves aide-soignante, l'accès à la colocation peut être ouverte pour une entrée en formation de minimum 3 mois, en stage ou pour un contrat en alternance.

La Mission Locale est titulaire des compteurs des fluides et les refacture aux colocataires .



24/ Volet SANTE

En 2015, nous avons conforté notre **partenariat avec la CARSAT** :

- en poursuivant les permanences d'accueil pour les jeunes qui peuvent rencontrer les assistances sociales Carsat sur Terrasson et Sarlat.
- en décentralisant sur Thenon des séances d'information coanimées.

Nous avons pu mettre en place une **convention avec l'hôpital de Sarlat dans le cadre de l'EMPASS : équipe mobile de la permanence d'accès aux soins**. L'équipe de l'EMPASS peut ainsi recevoir des jeunes à la ML et sur certains lieux hors Sarlat.

Mise en place de l'action santé partenariale autour de l'image de soi : Mon Image : Voir en annexe 1 p 37

25/ Changement de notre système d'information national dédié aux Missions Locales: passage de Parcours 3 à I Milo.

Partie 3 : Rapport financier 2015

A. Le compte de résultat 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION 2015 par rapport à 2014							
avec historique des années 2011, 2012 et 2013							
	2015	2014	Variation entre 2015 et 2014		2013	2012	2011
PRODUITS DES PARTENARIATS							
Communautés de Communes	86 072	96 163	-10 091	-10,49%	82 775	81 743	81 735
Conseil Général	31 000	31 000	0		31 000	31 000	31 000
Conseil Régional	117 730	117 730	0		117 730	117 730	109 980
Conseil Régional Alternance	15 429	2 571	12 858				
C.R. (réseau nlle chance)						3 911	2 548
ETAT	252 359	252 754	-395		244 559	244 559	244 559
ETAT Emploi avenir	35 195	40 753	-5 558		26 378		
ETAT Plan de relance							30 872
ETAT, Garantie jeune	73 920						
ETAT, agence régionale de santé	8 000	7 334	666		666		
PÔLE EMPLOI convention	48 401	42 090			42 090	42 090	42 090
Fonds Social Européen EMA	33 612		33 612				
Fonds Social Européen		8 265	-8 265		11 488	11 385	
Accord A.N.I. "décocheurs"	7 500	26 850	-19 350		16 200	23 700	
Mairie - Expérimentation logement						8 400	
sous-total produits des partenariats	709 218	625 510	83 707	13,38%	572 886	564 518	542 784
AUTRES PRODUITS							
Indemnités journalières	9 760	1 834	7 926		2 696	7 514	16 141
Remboursement frais de formation	4 303	10 355	-6 052		8 937	7 677	5 933
Expérimentation logement (fluides)	2 821	3 792	-971		1 667	69	
Aides emploi CAE	5 997	4 014	1 983				
Divers	976	2 270	-1 294		632	1 068	103
sous-total autres produits	23 857	22 265	1 592		13 932	16 328	22 177
TOTAL PRODUITS	733 074	647 775	85 299	13,17%	586 818	580 846	564 961
Neutralisation fonds dédiés							
FIPJ	3 926	3 925	1		3 435	3 491	2 952
Permis de conduire			0		250	30 240	240
	737 000	651 700	85 300		590 503	614 577	568 153

CHARGES D'EXPLOITATION 2015 par rapport à 2014

avec historique des années 2011, 2012 et 2013

	2015	2014	Variation entre 2015 et 2014		2013	2012	2011
FRAIS GENERAUX							
Convention MDEPN - EMA FSE	33 612		33 612				
Projet logement (bourse)	4 000		4 000				
Loyer et charges locatives	40 266	39 504	762	1,93%	39 117	37 112	35 055
Frais de Déplacements	34 019	35 122	-1 103	-3,14%	29 354	22 278	25 262
Téléphone, fax, internet	9 233	9 515	-282	-2,96%	9 192	8 895	8 670
Fournitures et Documentation	13 158	15 032	-1 874	-12,47%	13 131	12 380	14 853
Honoraires E.C. et C.A.C.	9 453	9 399	54	0,57%	9 054	9 046	9 076
Achat prestations informatiques	4 087	5 134	-1 047	-20,39%	4 767	5 839	4 858
Divers et autres charges	21 897	31 488	-9 591	-30,46%	22 935	19 726	19 124
Action spécifique réseaux nouvelle chance		806	-806	-100,00%	1 688	5 920	2 548
Action expérimentation logement	4 543	3 164	1 379	43,58%	2 926	7 397	
Action pour les jeunes		470	-470	-100,00%		1 469	
Action pour les jeunes - Garantie Jeunes	16 051		16 051				
sous-total Frais généraux	190 319	149 634	40 685	27,19%	132 164	130 062	119 446
FRAIS DE PERSONNEL							
Salaires Bruts	359 317	327 533	31 784	9,70%	298 834	290 947	293 567
indemnité départ							5 263
Tickets restaurants	7 425	6 814	611	8,97%	6 471	5 923	6 451
Charges Sociales	133 619	130 876	2 743	2,10%	114 226	111 750	108 480
Charges Fiscales	20 919	18 844	2 075	11,01%	30 910	28 863	27 671
sous-total Frais de personnel	521 280	484 067	37 213	7,69%	450 441	437 483	441 432
TOTAL CHARGES	711 599	633 701	77 898	12,29%	582 605	567 545	560 878
Neutralisation fonds dédiés							
FIPJ	3 920	3 903			2 762	3 484	2 952
PERMIS		21 449			1 120	9 193	240
	<u>715 519</u>	<u>659 053</u>			<u>586 487</u>	<u>580 222</u>	<u>564 070</u>

RESULTAT 2015 par rapport à 2014

avec historique des années 2011, 2012 et 2013

	2015	2014	variation entre 2015 et 2014		2013	2012	2011
Produits d'exploitation	733 074	647 775	85 299	13,17%	586 818	580 846	564 961
Charges d'exploitation	711 599	633 701	77 898	12,29%	582 605	567 545	560 878
Résultat d'exploitation	21 475	14 074	7 401		4 213	13 301	4 083
dotations aux amortissements	3 285	2 485	800		4 161	3 649	2 749
dotations prov.risques s/subventions							
dotations prov.indemn.fin de carrière	2 773	3 583	-810		2 979	2 737	1 476
charges financières							
charges exceptionnelles		827	-827		400		901
charges hors exploitation	6 058	6 895	-837		7 540	6 386	5 126
produits financiers	1 650	1 205	445		1 904	2 062	660
reprise prov.risque FSE			0				37 579
produits exceptionnels							33
produits hors exploitation	1 650	1 205	445		1 904	2 062	38 272
Résultat Net	17 067	8 384	8 683		-1 423	8 977	37 229

B. Le bilan au 31 décembre 2015

ACTIF		2015	2014	PASSIF		2015	2014
<u>Immobilisations nettes</u>		7 432	5 272	Fonds Associatif		128	120
						464	081
				RESULTAT 2015		17 067	8 384
<u>Subventions à Recevoir</u>		84 581	71 945	-			
-				-			
	35			<u>Provisions</u>		29 762	26 989
Conseil Régional solde 2015 30%	319			Réserve indemnités fin de carrière	29 762		
Conseil Régional Alternance part 2015	5 400						
Conseil Général solde 2015 20%	6 200						
FSE 2015/2016-PART 2015 EMA	33 612			<u>Fonds dédiés FIPJ</u>		3 802	3 795
ANI accord national interprofessionnel 4t2015	4 050			(FIPJ et Permis FAJ)			
				-			
				<u>Fournisseurs</u>		30 350	22 245
					10		
				Assoc. Pierre Denoix	776		
				Bataillon	510		
				Loyer TERRASSON	7 448		
<u>Autres créances</u>		4 366	8 374	Station service informatique	878		
				Plato	1 560		
				Commissaire aux Cptes	3 000		
Divers à récupérer	504			Mr Flageat	1 998		
Tickets restaurant	2 308			Divers (dont FAJ 483 €)	4 180		
Formation UNIFORMATION remboursement	1 554						
				<u>Autres dettes</u>		37 612	
				Convention MDEPN - EMA FSE	33 612		
				bourse logement	4 000		
				-			
				<u>Provision Congés Payés</u>		38 845	34 350
				-			
<u>Trésorerie</u>		258 035	201 631	<u>Organismes sociaux et fiscaux</u>		43 973	46 345
<u>Charges constatées d'avance</u>		3 461	2 967	<u>Produits constatés d'avance</u>		28 000	28 000
TOTAUX		357 875	290 189	TOTAUX		357 875	290 189

C. Le budget prévisionnel 2016

PRODUITS 2016	TOTAL en €	% du TOTAL des Produits
TOTAL DES SUBVENTIONS	0,00	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE	676 342,00	
TOTAL SUBVENTIONS ETAT	330 213,00	47,76%
Subventions ministère emploi et solidarité (DIRECCTE)	243 913,00	
ANI		
Expérimentation Garantie Jeunes	70 000,00	
Accompagnement Emploi d'avenir	16 300,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES ORGANISMES PUBLICS	57 598,00	8,33%
Convention locale Pôle Emploi	57 598,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	243 198,00	35,18%
Conseil Régional	117 730,00	
Subventions	117 730,00	
Conseil Général	31 000,00	
Subventions	31 000,00	
Communes	0,00	
Subventions	0,00	
Etablissements publics de coopération intercommunale	94 468,00	
Autres Etablissements publics locaux (CCAS...)	0,00	
TOTAL DES APPORTS DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)	0,00	
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)	45 333,00	6,56%
FSE EMA	33 612,00	
FSE	11 721,00	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionnements de l'année)	8 000,00	1,16%
Etat ARS	8 000,00	
Région	0,00	
Autres collectivités ou EPCI	0,00	
Autres organismes publics ou privés	0,00	
FONDS GERES POUR COMPTE D'AUTRUI (FIPJ....)	-	0,00%
Rémunération des frais de gestion	0,00	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00%
PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-	0,00%
TRANSFERT DE CHARGES	7 000,00	1,01%
produits des contrats aidés (ASP)	7 000,00	
autres transfert de charges	0,00	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	691 342,00	100,00%

CHARGES 2016			% du total des Charges
ACHATS		2 500,00	0,36%
606400	Energie (électricité...)		
	Fournitures de bureau et informatique	2 500,00	
606300	autres achats		
SERVICES EXTERIEURS		55 880,00	8,08%
	Sous traitance générale		
	redevances de crédit bail		
613;614	location de locaux, charges locatives, loyers garages	43 000,00	
	location GJ	7 400,00	
	location de matériels et autres	330,00	
6156;61553	entretien et maintenance	2 850,00	
616	primes d'assurances	1 400,00	
	études et recherche relative à la gestion		
6183;6185;6186	divers, documentation, frais de colloques, séminaires	900,00	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		114 862,00	16,61%
621	Personnel extérieur à l'entreprise (intérim...)	3 200,00	
622	prestation de service (EMA)	33 612,00	
6226	rémunération d'intermédiaires et honoraires	9 400,00	
623	information, publication	9 750,00	
	transport de biens, transport collectif du personnel		
6251	déplacements, missions, réceptions	31 000,00	
	Frais de déplacement GJ	6 000,00	
62601	frais postaux	4 500,00	
626	frais de télécommunication	9 200,00	
6275	Services bancaires et assimilés	1 000,00	
	Dons spécifiques effectués aux jeunes (FIPJ,FAJ, dépenses santé...)		
628	autres postes de charges de fonctionnement	7 200,00	
628 bis			
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES		31 700,00	4,59%
	Taxe sur salaires	22 000,00	
	Participation à la formation professionnelle continue	9 700,00	
	autres impôts et taxes (1% logement, ...)	-	
CHARGES DE PERSONNEL		486 400,00	70,36%
	salaires bruts de la structure	350 000,00	
	indemnités et avantages divers (chèques resto)	7 500,00	
	charges patronales (URSSAF+retraite+assedic...)	128 000,00	
	Variation de la provision (brut + charges) des congés payés	-	
	Autres charges de personnel (médecine travail, mutuelles...)	900,00	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			0,00%
651	redevance brevet	-	
CHARGES FINANCIERES		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00%
	<u>Dotation aux amortissements</u>		
	<u>Dotations aux provisions</u>		
	dotation pour provision indemnité départ à la retraite		
	dotation pour contentieux salariaux		
	dotation pour travaux		
	dotation pour autres risques et charges		
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		691 342,00	100,00%

Partie 4 : Les orientations 2016

- 1) Avenant 2016 de la CPO 2015/2018 (convention pluriannuelle d'objectif) avec les services de l'Etat
- 2) Suivi du pilotage du dispositif des emplois d'avenir en Périgord Noir.
- 3) Poursuite du dispositif Garantie Jeunes en Dordogne et en Périgord Noir.
- 4) Mise en place du contrat d'objectif 2016 avec le Conseil Régional d'Aquitaine
- 6) Poursuite de la convention locale de partenariat renforcé 2015/2017 avec Pôle Emploi
- 7) Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi
- 8) Poursuite de la bourse de l'emploi et de ses déclinaisons
- 9) Co organisation et participation aux actions autour de l'orientation et de la promotion des métiers en lien avec le plan d'action de l'EMA 2015
- 10) Poursuite d'un plan d'action concerté avec les partenaires santé
- 11) Participation à l'action régionale autour de la mobilité des jeunes
- 12) Lancement de la bourse du logement en partenariat avec le Pays, le MDE, la CAF sur une page dédié du site mdepn.com
- 13) Mise en place de la loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 et la question de l'Orientation : arrivée d'un certain nombre de changements et nouveautés notamment création du conseil en évolution professionnelle (CEP) et du SPRO (service public régional de l'orientation.)

ANNEXES :

Annexe 1 : Mon Image_____ 37

Annexe 2 : Bilan 2015 EMA_____ 41

La mission locale initiatrice de projets santé à l'échelle du Périgord Noir

La ML s'est appuyée sur son expérience de la mise en place d'actions santé à destination des jeunes (prévention des IST, campagnes de vaccination, accès aux droits...) pour créer un Point Relais Santé,

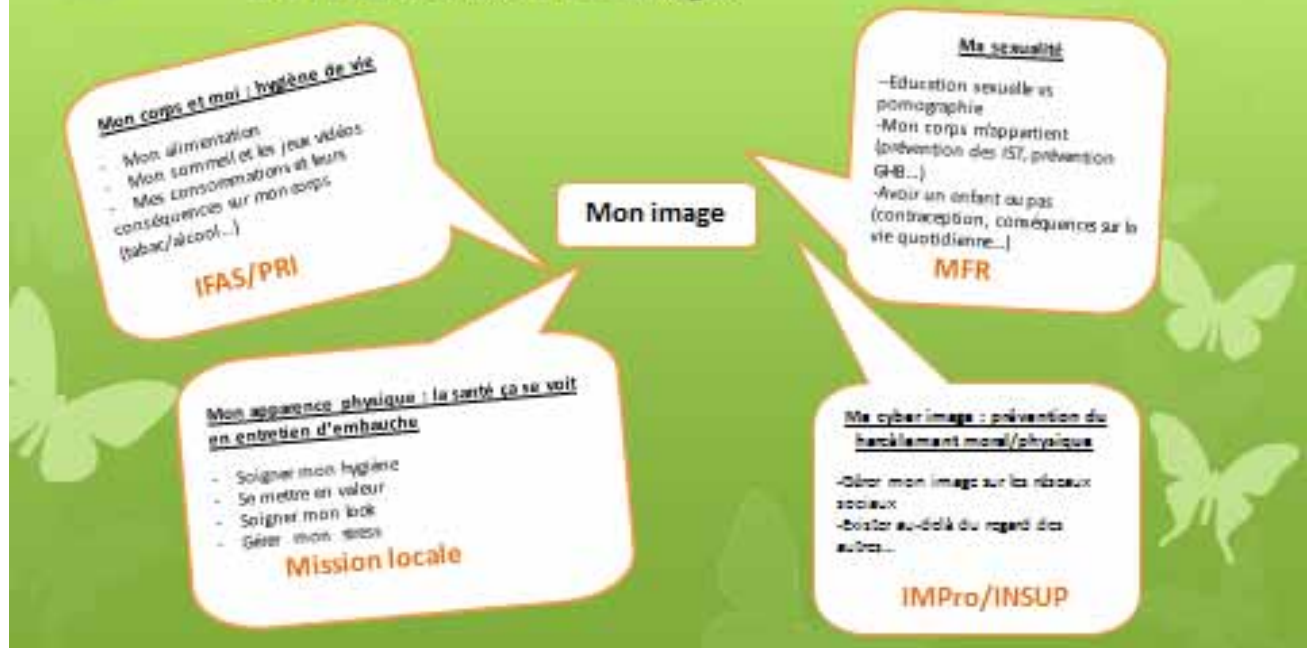
La mission locale initiatrice de projets santé à l'échelle du Périgord Noir

En 2013- 2014 elle a initié et coordonné le projet partenarial « Nourris ta vie! » sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique:

- Des ateliers de consommateurs éclairés et des ateliers cuisine
- Un concours de pique-niques
- Une journée sportive et ludique à Salignac le 6 mai 2014 réunissant 130 participants
- Un partenariat large : MFR du Périgord Noir, INSUP Formation, IMPro Jean Leclaire, Pôle Relais Insertion de l'Education Nationale, Institut de Formation des aides soignants de Sarlat, GRETA 24, Epicerie Sociale de Terrasson, Clubs sportifs locaux...

Le diagnostic partagé

- En 2015 à la demande de nos partenaires nous avons réalisé un diagnostic partagé des problématiques santé des jeunes du territoire. Une thématique transversale a été retenue : celle de l'image.



Un an de préparation pour chaque partenaire



Itinérance



Journée « Mon Image » 28 avril 2016 Salignac 140 participants

- Les structures ont proposé des stands sur le thème de leur choix
- Tous les jeunes ont à tour de rôle tenu le stand de leur structure et visité celui des structures partenaires
- Une organisation basée sur la mixité des équipes
- Des messages de prévention construits par les jeunes pour les jeunes
- Une animation rendant les jeunes acteurs de prévention santé



L'Institut de formation des aides-soignants de Sarlat



L'INSUP Formation



La Mission locale du Périgord Noir Groupes Garantie jeunes





Annexe 2 :

Espace Métiers du Périgord Noir

Bilan EMA du Périgord Noir Année 2015

Objectifs des membres de l'EMA :

« Accueillir, informer et orienter tous les publics quelque soit l'âge, le statut, la zone géographique, de manière anonyme et gratuite sur toutes les questions de la vie professionnelle »



Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Un réseau de partenaires

Espace Métiers du Périgord Noir (à la MDE)

Sarlat : 05 53 31 56 00 - Terrasson : 05 53 50 82 44

www.mdepn.com/ema

Mission Locale du Périgord Noir (à la MDE)

Sarlat : 05 53 31 56 00 - Terrasson : 05 53 50 82 44

www.mdepn.com/jeunes - missionlocalepnSarlat@wanadoo.fr

Plateforme de formation interprofessionnelle

Sarlat : 05 53 31 56 25

www.mdepn.com/plateforme - plateforme@mdepn.com

Aquitaine Cap Métiers - 0 811 06 06 10

www.aquitaine-cap-metiers.fr

Pôle Emploi

Sarlat - Terrasson : 3949

www.pole-emploi.fr

Espace Saisonniers - 05 53 31 56 32 (à la MDE)

E-mail : espace.saisonniers@mdepn.com

CIO

Sarlat : 05 53 59 30 85

www.ac-bordeaux.fr/cio-sarlat

Maison de l'emploi du Périgord Noir (MDE) - création -

Sarlat : 05 53 31 56 27 - Terrasson : 05 53 50 82 44

Pôle Relais Insertion

Mission de lutte contre le décrochage scolaire

05 53 50 38 48 - cippa.terrasson@ac-bordeaux.fr

CIBC : sur rendez-vous (à la MDE)

Tél : 05 53 45 46 90

E-mail : fouzia.laftimi@cibcsolutionsrh.fr

Fongecif

0810 000 851 - contact@fongecifaquitaine.org

www.fongecifaquitaine.org

www.planetecifaquitaine.org

INSUP : 05 53 31 56 22 (à la MDE)

www.insup.org - E-Mail : dbretenet@insup.org

Centre de formation MFR du Périgord Noir

05 53 31 31 90 - www.mfrperigordnoir.com

mfr.formation.perigordnoir@gmail.com

GRETA

05 53 31 70 66 - greta.dordogne@ac-bordeaux.fr

Lycée Pré de Cordy - 05 53 31 70 86

E-mail : ce.0240035h@ac-bordeaux.fr

<http://webetat.ac-bordeaux.fr/lycee-sarlat>

Lycée professionnel Saint Joseph

05 53 31 33 00 - www.saint-joseph-sarlat.org

Cap emploi

05 53 54 70 76 - contact@capemploi24.fr

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Une offre de services

L'offre de services de l'EMA Périgord Noir, sur Sarlat et Terrasson, poursuit en 2015 son rythme « de croisière » : l'EMA fait partie des 29 ouverts en Aquitaine sur un objectif de 60. La mobilisation sur un large partenariat et les complémentarités opérationnelles sont les principaux points d'effort.

1. A Sarlat et Terrasson, les deux espaces d'accueil et de documentation en libre service comprennent
 - Des informations thématiques
 - Des ouvrages pour accompagner le public dans la collecte d'informations utiles pour sa vie professionnelle
 - Des documents gratuits d'information (brochures, dépliants...)
 - Un espace de lecture de quotidiens, de magazines et de revues spécialisées
2. Un espace informatique en libre accès
 - A Sarlat et Terrasson, un espace implanté dans les halls avec des postes informatiques dédiés au public + une salle informatique à Sarlat (8 postes + visioconférence). Des postes supplémentaires peuvent être dédiés aux partenaires grâce au wifi
 - Accès à internet et l'offre EMA dans les 7 points publics relais ruraux
3. A Sarlat et Terrasson, le public peut :
 - Améliorer ses techniques de recherche d'emploi et consulter les offres d'emploi (Site Pôle emploi + www.mdepn.com/emploi)
 - S'informer sur les filières, les métiers porteurs
 - Bénéficier d'un dispositif spécifique en faveur des saisonniers à Sarlat
4. Le programme semestriel de manifestations et une communication sur ces événements via le réseau de partenaires
5. Des ateliers mensuels collectifs de 2 à 3 heures, pour 6 à 8 personnes à Sarlat et Terrasson. Un atelier Inforizon : quels métiers m'intéressent ?, un atelier Transférence : *traduire ses compétences en métiers* et un 2^{ème} atelier Des Idées des métiers : *quel est mon projet professionnel ?*
6. Dispositif itinérant d'appui à la création- reprise (coordination MDE et réseau de partenaires)
7. Dispositif d'appui au retour à l'emploi : Pôle Emploi + bourse ML + espace saisonnier
8. S'informer collectivement sur la VAE (droits, conditions d'accès, mise en œuvre, financements...) : pour tous publics (salariés, demandeurs d'emploi, entreprises) dans le cadre de la mission du Points Relais Conseil en VAE du CIBC.
9. Permanences : FONGECIF et Uniformation
10. Partenariat important avec les établissements scolaires
11. Participation au réseau régional EMA et homogénéisation des pratiques et outils
12. Des publications thématiques : le guide de la formation professionnelle, le guide de l'EMA du Périgord Noir

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Une communication commune



Dépliant sur l'offre de l'EMA Périgord Noir (imprimé à la demande)



Dépliant semestriel des animations de l'EMA du Périgord Noir



Site internet de la MDE : 4900 connexions en moyenne chaque mois



Exposition sur les métiers de l'industrie agroalimentaire Janvier à avril 2015



Actualisation et diffusion de la brochure d'information sur la formation professionnelle



Création et diffusion du guide de l'information professionnelle, de la formation, de l'emploi et de la création d'entreprise en Périgord Noir

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Des lieux d'accueil

EMA Sarlat



EMA Terrasson



Fréquentation en 2015 : 2187 personnes

Régulièrement, des présentations de l'offre EMA sont faites auprès de groupes (9 à Terrasson, 11 à Sarlat). Ainsi, 144 personnes ont découverts notre offre de services.

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Des ateliers d'orientation ouverts à tous (DE, scolaires, salariés...) :



Identifier des métiers selon ses centres d'intérêts



Traduire en projet professionnel son potentiel personnel



Travailler sur ses compétences

Fréquentation des ateliers JAE en 2015 : 292 personnes

1er semestre : 184 personnes

2ème semestre : 108 personnes (chiffres de début décembre 2015)

Inforizon en 2015	
326 codes créés / 805 connexions réalisées	
↳ 1 ^{er} semestre	: 214 codes créés / 555 connexions réalisées sur la période (01/01 au 30/06/2015)
↳ 2 ^{ème} semestre	: 112 codes créés / 250 connexions réalisées sur la période (01/07 au 03/12/2015)

En dehors des ateliers planifiés, nous répondons à des demandes de partenaires.

En 2015, les ateliers se sont répartis de la manière suivante :

- **6 ateliers Inforizon** (3 à Terrasson / 3 à Sarlat)
- **9 ateliers des Idées des Métiers** (5 à Terrasson / 4 à Sarlat)
- **24 ateliers Transférence** (8 à Terrasson / 16 à Sarlat)

Formation des partenaires par la fondation JAE :

Une journée de formation des outils INFORIZON, TRANSFERENCE, PASS AVENIR a eu lieu le 09/11/2015 à Bergerac.

A cette occasion, **8 partenaires** dont 4 du Périgord Noir **ont été formés pour animer des ateliers au sein de l'EMA.**

Un Espace Métiers Aquitaine,

c'est quoi ? Des actions collectives « un mois / un métier », 1^{er} semestre :

Bilan 2015 janvier à juin	Janvier à avril		Février		Avril		Mai	Juin
Thèmes de « un mois un métier »	Exposition Agro alimentaire 20 janvier au 03 Avril 2015	Réunion création d'entreprise 29 janvier 2015	Semaine de l'orientation samedi 7 février 2015 : portes ouvertes du lycée Pré de Cordy et de la plateforme de formation mardi 10 février 2015 : Carrefour des métiers à Terrasson		1 mois 1 métiers thème Les métiers saisonniers : s'informer sur ses droits 22 avril 2015	Réunion création d'entreprise 16 avril 2015	Appui challenge Hélibolides 19 mai 2015	Promotion de L'apprentissage 10 juin 2015
Lieux	Lycée Professionnel Pré de Cordy Sarlat	Terrasson	Visites d'EURALIS Sarlat	Lycée Pré de Cordy + plateforme de formation + Terrasson	Périgord Noir	Sarlat	Sarlat	Sarlat et Terrasson
Bilan	241 visiteurs voir bilan page suivante	16 porteurs de projet	24 élèves de MDP6	300 familles au lycée + 10 personnes à la plateforme + 42 personnes sur le stand EMA à Terrasson	165 personnes	25 porteurs de projet	4 collèges : Sarlat, Lalinde, Belves et Montignac. 235 élèves et 56 équipes	62 participants

Un Espace Métiers Aquitaine,

c'est quoi ? Des actions collectives « un mois / un métier », 2^{ème} semestre :

Bilan 2015 Septembre à décembre	Septembre		Octobre	Novembre		Décembre
Thèmes de « un mois un métier »	Présentation de l'Espace Métier d'Aquitaine du Périgord Noir 22 septembre 2015 30 septembre 2015 4 novembre 2015 18 novembre 2015	Journée de l'apprentissage 29 septembre 2015	½ journée d'information Création d'entreprise 1 ^{er} octobre 2015	1 mois/1 métier Thème Les métiers du sanitaire et du social (AMP et AS) 26 novembre 2015	½ journée d'information Création d'entreprise 19 novembre 2015	Partir à l'étranger : s'ouvrir au monde 15 décembre 2015
Lieux	MLPN Sarlat et Terrasson Lycée Pré de Cordy	Sarlat et Terrasson	Les Eyzies de Tayac	Sarlat	Montignac	Terrasson
Bilan	37 personnes (19 stagiaires de la formation, 12 enseignants, 4 lycéens, 2 partenaires)	42 personnes	23 porteurs de projets	31 personnes	22 porteurs de projets	12 personnes

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Des expositions

Les métiers des industries agro-alimentaires

20 Janvier au 03 Avril 2015

En résumé :

Une exposition interactive ouverte à tous permet des manipulations ludiques afin de comprendre et de se projeter dans les différents métiers de l'agro-alimentaire. Cette exposition, composée de 2 ateliers vidéo métiers, permettait de découvrir une chaîne de production complète avec 6 postes de travail.

En chiffres ...

242 visiteurs

Partenaires : 71 personnes

INSUP – Mission Locale – Maison familiale et rurale du Périgord Noir

Maison commune emploi formation du pays bourrian - Retravailler

IMPRO Jean Leclaire

2 collèges : 128 élèves

Saint Cyprien – Sarlat

1 lycée Sarlat: 43 élèves

1 article rédigé par l'IMPRO de Sarlat

Organisateurs:

Remerciements au lycée professionnel Pré de Cordy pour l'accueil de l'exposition au sein de l'établissement et son appui technique

Remerciements à M. CHEREL Vincent – directeur de l'IFRIA - pour son appui technique et la mise à disposition de documents

Remerciements à EURALIS – visite du site de production

Remerciements aux entreprises partenaires pour leur fourniture de produits (exposition et dégustation) : Lou Cocal – Distillerie du Périgord – Inovchataigne - Domaine de Béquignol – Périfruit – Charcuterie Vaux



Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ? Des permanences

Les partenaires seront mobilisés pour systématiser le lien entre l'offre EMA et les permanences ci-dessous :

Permanences du Fongecif à la MDE à Sarlat : Rendez-vous individuel. Permanence assurée par : S. FOUCHER
les dates seront communiquées sur le site de la mde, volet agenda

Planning des permanences du CIBC à la MDE à Sarlat : Rendez-vous individuel. Permanence assurée par :
Marlène BLANQUER 05.53.45.46.90

Permanence d'Uniformation à Sarlat : les dates seront communiquées sur le site de la mde, volet agenda

NOUVEAU : Permanence du Centre de formation de la MFR du Périgord Noir : les mardis matins au 4^{ème} étage de la MDEPN. Permanence assurée par : Caterina KRUCKER 05.53.31.31.90

